

SECTION SPORTIVE BASKET



CAMILLE VERNE
Collège • Lycée • Cp



Valence Bourg Basket

Le club:



- **300 licenciés mixtes** 2 équipes par catégories
- **100 licenciés** à l'école de Basket

CTC BASKET DROME CENTRE depuis 2015

- Avec Bourg de péage et Beaumont les Valence
- **Equipe niveau Région (garçons et filles)**
- **800 licenciés**





Origine du projet

- Difficultés pour les jeunes d'associer pratique sportive intense et un niveau scolaire élevé
- Actuellement 2 entraînements par semaine le soir, à partir de 19h, 20h pour les lycéens et les collégiens
 - Grande fatigabilité
 - Difficultés pour faire ses devoirs
 - Entraînement restreint qui ne permet pas d'augmenter suffisamment le niveau de performance sportive



Objectifs de la section

- Accéder à des performances sportives de niveau régional en corrélation avec les objectifs de leur club
- Offrir la possibilité aux élèves de vivre et de pratiquer leur passion pour le basket dans un collège et lycée du territoire
- Contribuer à développer des compétences qui participent à la réussite scolaire, en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisé dans leur sport de prédilection



La section basket souhaite accueillir des jeunes sportifs **motivés, volontaires** et **passionnés** qui veulent se réaliser dans la pratique renforcée du basket

Les objectifs sont basés sur 4 plans :

- Scolaires
- Éducatifs
- Pédagogiques
- sportifs



Dispositif

Création d'une section sportive de la 6^{ème} à la terminale Mixte

1. Un encadrement
2. Un emploi du temps adapté
3. Travail et comportement



1. Encadrement

Sur le plan sportif:

Les coordonnateurs de la section sportive:

Fred ARCHINARD, cadre technique de la CTC et du VBB

Jonathan DUBOULET cadre technique du club de VBB.

- Ils assurent le suivi des élèves dans la pratique sportive. Ils sont responsable des programmes d'entraînement en basket.
- Ils entraînent les jeunes de la section sportive
- Ils assurent une étroite coordination entre les enseignants, le médecin et l'association de Basket où est licencié le jeune
- Ils organisent deux bilans annuels individualisés du jeune
 - L'un en responsabilité sur le collège et l'autre sur le lycée



1. Encadrement

Sur le plan scolaire:

Un professeur d'EPS en charge de la section sportive au collège et un professeur d'EPS en charge de la section sportive au lycée:

- Il assure un suivi régulier des résultats scolaires, du travail fourni et de l'assiduité en collaboration avec l'équipe pédagogique
- Il est le lien direct avec le coordinateur de la section
- Il remplit l'appréciation section sportive du bulletin scolaire en collaboration avec le coordinateur
- Il assure l'encadrement des équipes en compétition UNSS



1. Encadrement

Sur le plan médical:

- Visite médicale préalable à l'entrée de la section sportive, délivré par un médecin du sport.
- Le club s'engage à chercher un médecin et un kiné partenaire pour un suivi régulier des élèves de la section



2. Emploi du temps

- Les entrainements se situent dans la journée.



- Limité le choix des options scolaires afin de faciliter la réalisation des emplois du temps



2. Emploi du temps

Répartition des heures d'entraînements dans la cité scolaire:

- 1h30 par semaine pour les 6^{ème} et les 5^{ème}
- 1h30 par semaine pour les 4^{ème} et les 3^{ème}
- 1H30 pour le lycée (2nd , 1^{ère} et Tle)
- 1H15 de Préparation physique



Occupation du gymnase et répartition des entrainements

- [planning entrainement camille vernet.xlsx](#)

Deux entrainements supplémentaires le soir pour l'ensemble des jeunes de la section avec leur équipe de club



3. Travail et comportement

- Aucune faveur ne sera accordée concernant les exigences scolaires
- En aucun cas ni le travail scolaire ni l'entraînement sportif ne doivent être négligés sous peine d'exclusion de la section
- Les élèves doivent respecter le contrat moral suivant:
 1. Résultat scolaire satisfaisant
 2. Assiduité aux cours et aux entraînements
 3. Comportement irréprochable au sein de la cité scolaire et au sein du club support de la section



Aspect financier

- Une participation sera demandée aux familles correspondant à l'investissement en matériel et divers. (maxi 120 €)
- Cotisation obligatoire à la licence de l'UNSS de 25 euros



Recrutement 2019-2020

- Le club en collaboration avec la cité scolaire organisera un concours de recrutement au mois de Mars (dossier scolaire et niveau de Basket)
- L'admission en section sportive ne modifie en rien les habitudes de pratique du basketteur. Celui-ci reste libre de demeurer dans son club d'origine ou de muter pour le club support de la section sportive.